



## Clarifications à l'égard des Sélections continentales (18-19 janvier 2020)

### Possibilité de changement de division aux Sélections continentales :

- Comme prévu dans les Critères des sélections continentales, ce sera seulement les 2 divisions (par sexe) avec les athlètes les mieux classés (sur la base du classement olympique de la WT du mois de janvier). Présentement, ces divisions seraient :
  - ⇒ Division 1 féminine (F-49kg)
  - ⇒ Division 2 féminine (F-57kg)
  - ⇒ Division 2 masculine (M-68kg)
  - ⇒ Division 4 masculine (M+80kg)
- Comme prévu dans le Protocole de sélection de l'équipe olympique 2020, un(e) athlète qui remporte sa division lors des Sélections continentales (Jan.) pourrait déposer une pétition en vue de concourir dans une division différente lors du Championnat continental au mois de mars. Pour que la pétition soit acceptée, il faut que le document démontre CLAIEMENT que les chances de l'athlète pour se qualifier à Tokyo seront meilleures s'il ou elle concourt dans la nouvelle division qui fait l'objet de la pétition. En l'absence de données probantes à l'appui de cette thèse que les chances seront meilleures pour se qualifier aux Jeux, la pétition sera rejetée. Cette disposition a été convenue par le COC et TC en vue d'améliorer les chances de l'athlète de se qualifier aux Jeux olympiques de Tokyo.

## Clarifications à l'égard du Championnat panaméricain sénior 2020

### Sélection à l'équipe :

-Le document de sélection HP 2020 publié au site web TC au mois de septembre dernier indique que les athlètes qui se qualifieront à Tokyo en vertu de leur résultat au tournoi de qualification continental auront une EXEMPTION en ce qui concerne la qualification à l'équipe du Championnat panaméricain sénior. L'intention était de donner aux athlètes qualifiés aux Jeux Olympiques la priorité pour concourir au Championnat panaméricain, ceci pour cumuler des points qui auront une incidence sur leur rang au classement pour le tournoi olympique.

**-Veuillez prendre note que les athlètes pré-qualifiés à Tokyo (en vertu de leur rang au classement olympique de la WT ou du Grand Chelem) bénéficieront eux aussi d'une exemption en ce qui concerne la qualification au Championnat panaméricain sénior.**

**Guy Thibault**

High Performance Director / Directeur de la haute performance